

CONSEIL MUNICIPAL du 17 février 2022

Convocation du 10 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 17 février à 18 heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Dellerie, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Jacques DELLERIE, Maire, Mme Claude HAUZAY, Adjointe, MM. Daniel HAREL, Michel DALLONGEVILLE, Adjoints, Mmes Pierrette BERNARD, Ghislaine CARPENTIER, Estelle DALLONGEVILLE, Alexandra LEPRETTRE, Ludivine MARTOT, Delphine SIMON, MM. Mickaël BARON, Thierry COLLARD, Julien HOUCARD, Clément SAVALLE, MOUCHELET Marc, Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 16 novembre 2021 est lu et approuvé à l'unanimité.

- Jacques DELLERIE informe le Conseil qu'il reçoit à l'instant une alerte de la Préfecture annonçant un avis de tempête pour cette nuit.
- Concernant les travaux sur la RD 80 et la RD 982, visant à réduire la vitesse, Jacques DELLERIE précise que M.Craquelin, Maître d'œuvre, est chargé de préparer une étude en concertation avec Sandouville, Oudalle, la Communauté Urbaine du Havre et le Département.
Pour l'entrée de Sandouville sur la RD80 les plateaux devraient être refaits pour remplacer ceux qui se détériorent. Les travaux sont envisagés pour 2023. Sur la RD 982, dans le bas de Sandouville, beaucoup de nuisances sont dues à la circulation des camions qui font des rotations dans l'ancienne carrière et qui, en plus roulent très vite.

COMMUNICATIONS

- Remerciements de plusieurs anciens pour les vœux et le petit colis avec la galette et les chocolats.
- Remerciements du SIROCO pour l'accueil à la salle des fêtes lors de leur petit spectacle pour les enfants.
- Le 26 juin prochain aura lieu une course cycliste comme les années précédentes, organisée par le club de Nointot.
- Depuis plusieurs années, les employés communaux passaient le rotofil sur le talus de Mme Nicaise et M.Démare. Celui-ci s'est plaint car plusieurs lattes de sa clôture ont été cassées. La Mairie va remplacer les lattes mais n'entreprendra plus le talus.

- Le restaurant du Pont de Normandie est toujours fermé. L'appel d'offres lancé par la CCI n'a pas encore trouvé preneur.
- Jacques Dellerie a rencontré un responsable de l'entreprise Actemium qui souhaiterait acquérir le terrain près des lagunes, en face la petite zone d'Oudalle. Il rappelle qu'il avait été envisagé d'aménager ce terrain en zone de loisirs, mais qu'entre l'autoroute et la départementale, cela n'est pas très approprié.
- Une discussion est en cours avec les services de l'urbanisme pour certaines zones au Carouge, qui, soumises à la « loi littoral » sont empêchées, sans justification, de constructions. Le Préfet ne semble pas vouloir faire évoluer cette incohérence.
- Une société a contacté le Maire pour la pose éventuelle d'une antenne 4G sur le château d'eau. Pour envisager la faisabilité, le dossier est à l'étude avec la CU et l'opérateur.
- Jacques Dellerie a demandé à la DIRNO (Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest) d'installer des « cédez le passage » à la place de la priorité à droite au hameau du Carouge afin d'éviter les accidents dus aux hésitations des usagers. L'étude est en cours, mais il faudra uniformiser tous les accès à la RD 80 depuis Saint Vincent (Mme Guyomar, maire de Saint Vincent, est d'accord)

DELIBERATIONS

- Temps de travail des agents.
M. le Maire expose que conformément à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, il est nécessaire de délibérer sur les règles relatives au temps de travail afin de garantir l'effectivité des 1607 heures. Le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le projet de délibération qui sera soumis à l'avis du comité technique du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.
- Enquêtes Publiques
 - **PPRL par submersion marine de la plaine alluviale nord de l'embouchure de l'estuaire de la Seine (PANES).** Dans le cadre de l'enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'Environnement, qui aura lieu du 14 février 2022 au 16 mars 2022, concernant le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de

la Plaine Alluviale Nord de l'embouchure de l'Estuaire de la Seine (PANES) du Havre à Tancarville, après étude du dossier, le Conseil municipal décide d'émettre un avis favorable à cette enquête.

- **ARNAL.** Dans le cadre de l'enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'Environnement, qui aura lieu du 21 mars 2022 au 5 avril 2022, concernant la société ARNAL (ex Sud Containers) en vue d'étendre son activité de nettoyage de camions et containers, après étude du dossier, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable à cette enquête.

- Aides et subventions

- **Aide aux études supérieures :** Le Conseil Municipal décide d'augmenter l'aide aux études supérieures à 280 € sur présentation d'un certificat de scolarité. Elle sera versée directement aux étudiants à compter de la rentrée 2022.
- **Aide aux jeunes en apprentissage :** Le Conseil Municipal décide d'augmenter l'aide aux jeunes en apprentissage à 230€ sur présentation d'un certificat de scolarité. Elle sera versée directement aux étudiants à compter de la rentrée 2022.
- **Participation vacances :** Le Conseil Municipal décide d'augmenter à compter du 1^{er} janvier 2022, l'aide aux vacances des enfants à 150 € maximum selon le coût du séjour, sur présentation de la facture.
- **Participation cantine ULIS** (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) : Le Conseil Municipal décide d'augmenter à compter du 1^{er} septembre 2022, l'aide à la cantine des enfants en classe ULIS à 100€ x 3 sur présentation de la facture.
- **SUBVENTIONS 2022 :**
Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2022 :
Basket Sandouville, Association La Fraternelle, Sapeurs-Pompiers de Saint Romain, Association les Amis des Résidents, GACCSRC (vie du club), GACCSR (foulées scolaires), AGCCSR (0.35/805 hab.), Association des Paralysés (APF), Secours Catholique, Association Charline, MFR La Cerlangue, MFR Criquetot L'Esneval, VCSR ACDPM (rivages propres), Banque Alimentaire, Tennis Club de l'Estuaire pour un total de 9 840 €

Politique de gestion des déchets :

La Communauté Urbaine a attiré notre attention sur le mauvais tri de certains et en particulier sur un Sandouvillais qui a menacé les éboueurs. Le maire, est allé à sa rencontre afin de mettre un terme à ce problème.

Cimetière

Certains élus souhaiteraient que les cimetières soient repris par la Communauté Urbaine. En ce qui concerne notre commune, le Conseil s'y est opposé et si cela devait se faire, compte tenu des travaux importants que nous avons réalisés ces dernières années, cela nous coûterait très cher en termes de transferts de charges.

Police Rurale

Concernant la police rurale, il y a eu une réunion la semaine dernière à laquelle Jacques Dellerie n'a pas pu assister, mais le Maire d'Oudalle était présent. Malheureusement les choses n'ont pas ou peu changé. Le coût pour la commune de Sandouville serait de 68 000 € alors que Gainneville ne paierait que 33 000 €. C'est toujours le potentiel fiscal qui prime ! Monsieur Dellerie propose de voir avec la Communauté Urbaine si cela ne peut pas se mettre en place avec des antennes sur Saint Romain et Criquetot ou bien embaucher un « garde champêtre » à mi-temps avec Oudalle.

Travaux

Michel Dallongeville fait le bilan des travaux qui ont peu évolué depuis la dernière réunion.

- Suite à la casse d'une vitre (vitre fêlée) à la véranda de la maternelle, deux devis ont été demandés chez AVA et LIOT.
- Une demande a été faite à la mairie afin d'installer une estrade sous l'harmonium de l'église, qui prend l'humidité, ainsi que sous les enceintes. Mme Grandpierre effectuera les travaux. M. Lambert s'est proposé pour faire un bon nettoyage de l'orgue.

QUESTIONS DIVERSES

Ecole

Une ouverture de classe est peut-être prévue à Oudalle. A ce jour, ni les communes du RPI, ni les enseignants ne sont au courant. La crainte est que si une classe ouvre à Oudalle en septembre prochain, une classe puisse fermer à Sandouville l'année suivante.

Pétanque

La section pétanque de Saint Vigor a fait une demande à la commune afin de venir faire leur concours à Sandouville car ils ne peuvent plus pour l'instant jouer sur leur terrain de Saint Vigor à cause d'une marnière.

Le planning des permanences pour les élections présidentielles est établi.
Pour information, Françoise Lepetit-Vépière est mise en retraite pour invalidité à compter du 1^{er} mars 2022.

Ludivine Martot demande ce qu'il en est de la lutte contre les inondations au Carouge et au Vachat. Jacques Dellerie précise que des travaux vont être réalisés après concertation avec les exploitants et les services de la CU.

Séance levée à 20h30